

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet LES NAUVES sur la commune principale de l'AIOT LES NAUVES 24220 ST VINCENT DE COSSE.

La référence de votre dossier est A-3-NKANXZ8W et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 29/03/2023 à 11h49 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **0052401214**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **39437792300013**

Raison sociale **SCEA PALMI PERIGORD GASCOGNE**

Forme juridique **Société civile d'exploitation agricole**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

BEAUREPOS

beaurepos

24220 VEZAC

Signataire

Nom : **DELMOND**

Prénom : **DIDIER**

Qualité : **GERANT**

Référent

Nom : **PRUGNARD**

Prénom : **BRUNO**

Fonction : **INSPECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **LES NAUVES**

Description des activités :

ELEVAGE DE CANARDS PRETS A GAVER

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

LES NAUVES

24220 ST VINCENT DE COSSE

X : 550822

Y : 6416953

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

| Rubrique | Alinéa | Libellé des rubriques | Quantité totale | Régime | Précisions |
|----------|--------|-----------------------|---|--------|---|
| 2111 | 2111-2 | Elevage de volailles | Nombre d'emplacements 14000 Animaux-Eq | D | POUR 2 ZONES LES NAUVES ET LE TIRADOU A ST VINCENT DE COSSE |

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduelles, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **51**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduelles issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

FUMIER TRES COMPACT

| Pacage | Nom exploitant | Numéro îlot |
|-----------|------------------------------|-------------|
| 024022142 | SCEA PALMI PERIGORD GASCOGNE | 1 A 2 |
| 024022142 | SCEA PALMI PERIGORD GASCOGNE | 5 A 14 |
| 024022142 | SCEA PALMI PERIGORD GASCOGNE | 16 A 19 |
| 024022142 | SCEA PALMI PEROGORD GASCOGNE | 22 A 28 |
| 024022142 | SCEA PALMI PERIGORD GASCOGNE | 34 A 38 |
| 024022142 | SCEA PALMI PERIGORD GASCOGNE | 40 A 52 |
| 024022142 | SCEA PALMI PERIGORD GASCOGNE | 54 A 55 |
| 024022142 | SCEA PALMI PERIGORD GASCOGNE | 57 |
| 024022142 | SCEA PALMI PERIGORD GASCOGNE | 59 |
| 024022142 | SCEA PALMI PERIGORD GASCOGNE | 62 A 73 |

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **132**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **3864**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **3864**

A2 : Dont épanchée sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **0**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épanchées (en mois) **1**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

FUMIER TRES COMPACT ELIMINE PAR EPANDAGE

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **RESEAU EAU POTABLE**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

TUYAUX D'EAU A PROXIMITE

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PLAN PALMI.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PC01- Situation & Cadastre SCEA PALMI PERIGORS 2022 (Copia di NXPowerLite).pdf